Titre Professionnel Plombier-Chauffagiste

POUR QUI ?

Tout public

Différentes possibilités de suivre la formation :

- contrat d'apprentissage (de 16 à 29 ans + cas particuliers)
- contrat de professionnalisation (+ de 30 ans)
- sous statut de stagiaire de la formation professionnelle avec financement adéquat

DURÉE

- de 6 mois à 1an
- Durée moyenne au CFA environ 420 heures

PRÉ REQUIS

- Français niveau B1
- Des connaissances sur les outils numériques sont requises.

COÛT DE LA FORMATION

Des prises en charge sont possibles (France Travail, CPF, OPCO,...).

LIEU DE FORMATION

CFA BTP Moselle

à Montigny-lès-Metz et à Sarreguemines

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis en cours de formation.
- Épreuves du Titre Professionnel : Évaluation pratique et théorique devant un jury de professionnels, basée sur le Dossier Professionnel (DP).
- Délivrance : Titre professionnel du Ministère chargé de l'Emploi de niveau 3 « Plombier chauffagiste ». Possibilité d'obtenir une validation partielle sous forme de Certificats de Compétences Professionnelles (CCP).

MODALITÉ DE LA FORMATION

Formation multimodale

VALIDATION DE LA FORMATION

Titre professionnel délivré par le Ministère du travail de niveau 3 (CAP/BEP)

Le plombier-chauffagiste réalise des installations sanitaires, de renouvellement d'air et de chauffage dans des bâtiments résidentiels (neuf et rénovation, occupés ou non).

Il intervient sur des tronçons de canalisations. Il pose et raccorde des appareils sanitaires, des équipements de production d'eau chaude sanitaire (toute énergie dont thermodynamique et solaire), ainsi que des équipements de renouvellement d'air (VMC). Il installe des émetteurs de chauffage (radiateurs, plancher chauffant) et des générateurs de chauffage (toutes énergies).

Il façonne et assemble les réseaux en cuivre, matériaux de synthèse (PER, multicouche, etc.), PVC et acier noir fileté. Il effectue le raccordement hors tension des équipements (habilitation B1V restrictive), gère le désembouage/rinçage des réseaux, contrôle l'étanchéité, et effectue le tri et la valorisation des déchets de chantier.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Réaliser une installation sanitaire de bâtiments résidentiels
- Réaliser une installation de chauffage de bâtiments résidentiels

PROGRAMME DE FORMATION

LES DIFFÉRENTES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Module 1 : Réaliser une installation sanitaire de bâtiments résidentiels

- Intervenir sur un tronçon d'installation sanitaire
- Installer un appareil sanitaire
- Installer un équipement de production d'eau chaude sanitaire (électrique, solaire, thermodynamique monobloc, gaz)
- Installer un équipement de renouvellement d'air (VMC, extracteurs, échangeurs, bouches et réseaux d'air)

Module 2 : Réaliser une installation de chauffage de bâtiments résidentiels

- Intervenir sur un tronçon d'installation de chauffage (glaçage/vidange, réseaux cuivre, matériaux de synthèse, acier noir fileté)
- Installer un émetteur de chaleur (radiateurs, planchers chauffants)
- Installer un équipement de production de chauffage (générateurs toute énergie : bois, gaz, solaire combiné)

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

- Communiquer : S'exprimer oralement avec la clientèle/usagers (y compris en situation de handicap) et l'équipe de chantier.
- Organiser ses actions : Établir des métrés/quantitatifs, réceptionner et stocker le matériel.
- Respecter des règles et des procédures : Règles d'hygiène, de sécurité (EPI/EPC, travail en hauteur/PIRL), prévention des risques (AMIANTES, produits CMR, perturbateurs endocriniens) et tri/recyclage des déchets (développement durable).

Document non contractuel
Version : Septembre 2026

Titre Professionnel Plombier-Chauffagiste

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ces modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation d'acquis,
- entretien individuel de conseil en formation, de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution.

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate.

CONTACT

Tel : **03 87 63 02 43**
Mail : recrutement@cfabtp-moselle.org

Code Diplôme : 56T22702
Code Titre : TP-00189
Code RNCP : RNCP41909
Date d'échéance de l'enregistrement : 02/03/2031

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Monteur en chauffage central, monteur en plomberie chauffage, chauffagiste, installateur en sanitaire, monteur en plomberie chauffage, plombier chauffagiste.

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques et mises en situation pratiques (études de cas, travaux pratiques, exercices d'application...)

TITRE PROFESSIONEL

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée «titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

CERTIFICATION

Le titre professionnel est délivré après la validation de l'ensemble des types d'activités qui le composent. Cependant, une validation partielle est possible : en obtenant une ou plusieurs types d'activités, un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) correspondant est attribué. Une fois un CCP acquis, il est possible de passer les CCP restants afin d'obtenir le titre professionnel complet, sous réserve du respect de sa durée de validité.



Document non contractuel
Version : Septembre 2026